

## Les obligations

Par **dior**, le **13/05/2016** à **20:11**

Ayant constaté l'inondation dans la maison de son voisin en voyage depuis 6 mois, et surtout que les eaux créent déjà des fissures dans sa propre parcelle, PIERRE s'est permis d'appeler un menuisier, un maçon et un plombier pour remédier à la situation. Ainsi la porte a été cassé, la fuite d'eau maîtrisée et la porte réparée puis refermée avec une nouvelle serrure. Au retour, son voisin, JACQUES refuse de rembourser les frais.  
Qu'en pensez-vous ?

Par **joaquin**, le **13/05/2016** à **20:29**

Bonjour,

Et je suppose que vous n'avez pas lu la charte du forum qui prévoit la politesse dans tous les messages (au moins un bonjour). Ensuite, je ne sais pas si c'est un cas pratique ou un cas réel que vous nous exposez. Si c'est un cas pratique, il faut que vous ayez fait un minimum de travail pour que l'on vous réponde. Si c'est un cas réel, sachez que juristudiant n'est pas un site de conseils juridiques, mais simplement d'aide aux étudiants.

Cordialement  
JG

Par **Camille**, le **13/05/2016** à **20:47**

Bonjour,

Moi, je m'en fous, je refille le bébé et l'eau du bain à mon assurance habitation, vol, incendie, dégâts des eaux + responsabilité civile.

Qu'elle se dém... avec Pierre !

[smile4]

Par **marianne76**, le **14/05/2016** à **09:51**

Bonjour Blaise 23

Je ne pense pas qu'il faille aider ce type de demande ,je vous renvoie à votre précédent post

sur les incivilités.

Dès lors qu'il n'y a pas un minimum de recherche de la part de l'étudiant ou lycéen, et un minimum de correction (Bonjour ) on doit laisser la personne se débrouiller et peut être la faire réfléchir sur son attitude. Ici se n'est pas un self service.

Le fait qu'il soit lycéen ne change rien à ce constat, après on les récupère à la fac et on se retrouve avec une attitude similaire où tout est un dû et où l'étudiant ne se remet jamais en question : la note n'est pas méritée tout est de la faute de l'enseignant: ça va 5 minutes. Moi j'ai de la bouteille et je les mets vite au pas, mais mes chargés de TD sont souvent en difficulté avec ce type de personnes, évidemment je ne généralise pas, c'est une petite minorité mais qui peut bien pourrir la vie parfois

Par **Alioune Fall**, le **16/05/2016** à **10:37**

il doit rembourser dans tous les cas